

# Le racisme systémique

Mais que recouvre cette expression sous les auspices de notre République laïque, démocratique et sociale tout particulièrement en ce moment où son devenir est marqué de régressions liberticides et où l'on peine à désigner les choses sans s'autocensurer ?

Selon *Wikipedia* (URL : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Racisme\\_syst%C3%A9mique](https://fr.wikipedia.org/wiki/Racisme_syst%C3%A9mique))

« le racisme *systémique* (ou racisme *institutionnel*) est une notion décrivant une forme de racisme qui est ancrée dans l'organisation et les relations sociales au sein d'une société ou d'une organisation. Ce racisme génère et entretient des discriminations qui touchent aux différentes sphères de la société telles que la justice pénale, l'emploi, le logement, la santé, le pouvoir politique et l'éducation »

La Commission des droits de la personne et de la jeunesse du Québec propose la définition suivante : « Une production sociale d'une inégalité fondée sur la race dans les décisions dont les gens font l'objet et les traitements qui leur sont dispensés. L'inégalité raciale est le résultat de l'organisation de la vie économique, culturelle et politique d'une société. Elle est le résultat de la combinaison de : la construction sociale des races comme réelles, différentes et inégales (racialisation); les normes, les processus et la prestation des services utilisés par un système social (structure); les

actions et les décisions des gens qui travaillent pour les systèmes sociaux (personnel). »

Cette forme de racisme est souvent inconsciente puisque la culture dans laquelle elle évolue normalise les comportements ayant pour « effets de perpétuer les inégalités vécues par les personnes racisées notamment en matière d'éducation, de revenus, d'emploi, d'accès au logement et aux services publics. »

En 2020 le dictionnaire américain Merriam-Webster ajoute cette définition, à l'entrée « Racisme » : « *Oppression systémique d'un groupe racial au bénéfice d'un autre, sur les plans sociaux, économiques et politiques* ».

Le terme **systemique** lui-même fait référence à la qualification « d' une méthode d'analyse, d'appréhension d'un système complexe privilégiant l'approche globale par rapport à l'étude exhaustive des détails. Cette méthode permet de maîtriser la complexité sans trop simplifier le réel, par exemple en évitant de diviser un système en sous-ensembles indépendants ou d'isoler un facteur comme le fait une méthode plus analytique. C'est une manière d'identifier des propriétés émergentes spécifiques à un niveau d'organisation » Comme il est précisé en d'autres domaines ( Cf. <https://dicoagroecologie.fr/dictionnaire/approche-systemique/>) il importe de bien définir les limites du système étudié et de choisir les échelles spatio-temporelles appropriées.

A l'instar de Julia Posca et Wissam Mansour de l' IRIS (

<https://iris-recherche.qc.ca/blogue/inegalites/qu-est-ce-que-le-racisme-systemique/>) faisant de nouveau référence au Québec, il convient de souligner que :« Rares sont ceux qui vont nier l'existence de comportements racistes dans notre société, soit le fait que des personnes traitent différemment d'autres personnes sur la base de la couleur de leur peau, de leur origine ethnique présumée ou de leurs croyances religieuses. On reconnaît ainsi aisément que le racisme, qui peut être défini comme une idéologie selon laquelle il existe une hiérarchie entre les groupes humains, entraîne de la discrimination lorsqu'une telle distinction, exclusion ou préférence a pour effet de détruire ou de compromettre les droits et libertés d'une personne.

En réalité selon *France Inter* du 23 avril 2021 (<https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/l-edito-politique/que-veut-dire-racisme-systemique-existe-il-en-france-584185>) « ce vocable, « apparaît aussi dans le débat français même s'il choque nos oreilles républicaines parce qu'il sonne comme « **racisme d'Etat** ». Il a été inventé par les successeurs des promoteurs des droits civiques outre-atlantique pour signifier que les lois ne suffisent pas à éteindre le racisme. Après la condamnation de l'assassin de George Floyd, Joe Biden, a d'ailleurs appelé à continuer la lutte contre le **racisme systémique**. Cela s'explique par l'histoire des Etats-Unis. L'esclavage, la ségrégation légale jusque dans les années 60... Il fut un temps où la démocratie américaine institutionnalisait le racisme. L'Etat n'est plus

raciste, bien sûr (il est même officiellement antiraciste) mais le racisme reste et est dit **systemique** parce que l'organisation de la société, les relations sociales au sein d'une partie de la population américaine, **génèrent toujours de la discrimination**. Par exemple, il n'y a pas, aux Etats-Unis, d'éducation publique accessible et obligatoire pour tous et partout. Des zones entières, essentiellement peuplées de noirs (on pense à des quartiers de Detroit) n'ont pas d'école publique ! »

La question fait polémique en France et c'est un débat biaisé parce que les responsables politiques, les commentateurs, souvent, confondent **racisme d'Etat, institutionnel, systemique** ou **structurel**. La France n'est pas l'Amérique. 1789 abolit l'esclavage, Napoléon le rétablit et la IIème République, en 1848, l'abolit à nouveau... et prévoit même de déchoir de leur nationalité tous ceux qui continueraient à avoir des esclaves. C'est la grande différence avec l'histoire des Etats-Unis !

*Mais dans les faits, c'est bien sûr plus compliqué. La République a été un régime colonialiste, donc aussi de discrimination légale...*

Selon la LDL (Ligue des Droits et Libertés au Québec) sous la plume de Alexandra

Pierre (<https://liguedesdroits.ca/lexique/racisme-ou-racisme-systemique/>) « le racisme systemique serait une « théorie » qui, sur la base de l'appartenance ethnique ou « raciale », considère que les personnes et les groupes sont

inégaux entre eux. Il s'agit aussi d'un système qui maintient une répartition inégale des ressources. Pour des raisons de clarté, notamment pour le distinguer d'un racisme trop souvent compris comme l'ensemble des attitudes individuelles déplorables (préjugés, insultes, actes de violence, etc.) plutôt que comme un phénomène systémique (écart dans les revenus, l'espérance de vie, ségrégation spatiale, etc.), certains utilisent le terme de « racisme systémique ». Le racisme n'est donc ni nécessairement conscient, ni exclusivement individuel et fait autant partie des institutions que de la socialisation”

« La définition première du racisme parle d'une croyance en des races biologiques et hiérarchisées. Il y a donc aujourd'hui une conception erronée que le racisme a disparu ou est peu prégnant puisque la preuve a été faite que les races n'existent pas. Mais le mépris et l'hostilité dont sont victimes les personnes racisées, leur accès aux ressources et leurs conditions de vie différenciés persistent eux. Il faut maintenant « penser le racisme sans les races » puisque sa justification est maintenant basée sur l'inégalité des cultures, des coutumes ethniques et des religions. »

Sur la base de ces rappels laborieux et anxiogènes car rappelant des souvenirs douloureux il est proposé aux visiteurs de ce site de consulter un article dédié à cette question [en cliquant ici](#).

## Intitulé : ***Le « racisme systémique » selon Éric Fassin***

Il fait apparaître qu'en « analysant minutieusement l' article où Éric Fassin tente d'exposer et de justifier la notion de « racisme systémique », Benjamin Straehli en montre les incohérences et révèle l'inconsistance logique de son emploi. La force de la démonstration qu'on va lire vient de ce qu'elle prend au sérieux, en les appliquant rigoureusement, les critères et les propriétés qu'un défenseur de ce prétendu concept définit lui-même. On a là un cas d'école qui illustre *« la façon dont un universitaire peut, quand il vulgarise et milite, nuire à la qualité des débats, au lieu d'éclairer ses lecteurs »*

Pour nous avec la majorité des visiteurs-citoyens de ce site, ne disposant pas nécessairement des moyens de la réfutation nous proposons -pour clarifier le débat engagé- d'assimiler sans ambages le racisme systémique à de *l'intolérance érigée en système*. Ce vocable, plus conforme à nos représentations intellectuelles et à nos pratiques, place le « racisme systémique » au rang des autres cléricatismes que nous condamnons fermement. Il va sans dire que cette intolérance est parfaitement inacceptable sous l'égide de notre république laïque.

Que **Catherine Kintzler** soit très cordialement remerciée d'autoriser ce nouvel emprunt à son blog revue Mezetulle.